

CLUB DU SETTER ANGLAIS RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

PERIGUEUX-BOULAZAC 8 JUIN 2024



RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

Samedi 08 Juin 2024

PERIGUEUX-BOULAZAC

organisée par



le Club du Setter Anglais

affilié à la Société Centrale Canine

pour l'amélioration des races de chiens en France

(Fédération nationale reconnue d'utilité publique par décret du 28 avril 1914, agréée par le Ministère de l'Agriculture, pour l'amélioration des races de chiens en France, par décret du 22 mai 1969)

Catalogue officiel

*Il incombe aux exposants d'assurer le bien-être du chien lors des expositions canines.
Il est interdit d'exposer le chien à des situations susceptibles de compromettre sa santé et son bien-être - comme abandonner un chien dans une voiture par des températures élevées ou très basses, et/ou le traiter de manière brutale ou cruelle.
La violation de ces règles entraînera l'exclusion de l'exposition canine en cours, et des événements à venir.*

REMERCIEMENTS

L'association canine est heureuse d'accueillir une régionale d'élevage setter anglais le 8 juin et une spéciale de race le 9 juin 2024.

Merci aux adhérents qui se sont inscrits et déplacés de loin, et c'est avec plaisir que nous les recevons sur ce magnifique site de la pleine de Lamoura pour passer un excellent week-end cynophile en compagnie de nos merveilleux compagnons à quatre pattes.

Bon week-end à tous.

Le délégué, Claude Fouché

COMITÉ

Membres du bureau du Club du Setter Anglais

LOUIS GRALL *Vice-président*

Kerangoff - 29460 Saint Eloy
02 98 21 95 46 - grill.l@wanadoo.fr

HERVÉ BRABANT *Secrétaire Général*

Quivit - 29190 Lanndern
06 52 23 50 42 - herve.brabant@laposte.net

PATRICK LONDEIX *Secrétaire Adjoint*

556 route de Fonrazade- 24700 LE PIZOU
06 23 15 42 95 - patricklondeix@gmail.com

DANIEL COMTE *Trésorier*

4, rue du Chalet d'Arguel - 25720 PUGEY
06 74 49 50 88 - daniel-comte@wanadoo.fr

NATHALIE SEMUR *Trésorière Adjointe*

4, Le Petit Breuil - 86400 Saint Pierre d'Exideuil
06 74 37 01 04 - semurnathalie@orange.fr

PATRICK BERTHELOT *Administrateur*

1570, route des Planches- Marcillac - 33860 Val de Livenne
06 75 86 30 11 - gislainn@hotmail.fr

PASCALE DANIEL *Administratrice*

3, route des Grands Bruts - 24750 Treilissac
06 88 96 25 61 - paca.daniel@orange.fr

CHRISTOPHE DEFRENEIX *Administrateur*

24, route de Balsac - 12330 Clairvaux d'Aveyron
06 86 45 45 14 - c.defreneix@wanadoo.fr

VLADIMIR DÉMARETZ *Administrateur*

3450, quartier Planessevel - 83136 MEOUNES
06 08 50 29 35 - v.demaretz@orange.fr

JEAN-YVES GUILHEMJOUAN *Administrateur*

518, route de Lahonce 64990 Urcuit
06 12 55 73 42 - jeanyves.guilhemjouan@orange.fr

SYLVIE HÉNOCQUE *Administratrice*

115, rue des Palombes - 40430 SORE
06 77 81 22 77 - sylvie.henocque@orange.fr

MICHEL LE GOFF *Administrateur*

L'Orée du Bois - 29710 Plogastel Saint Germain
02 98 54 54 28 - michel.legoff98@sfr.fr

HERVE POMMEY *Administrateur*

Les Landes - Saint-Pierre-de-Plesguen- 35720 MESNIL ROC'H
06 32 90 56 39 - herve.pommey@wanadoo.fr

DANIEL PROVOST *Administrateur*

Les Mares - 56130 Nivillac
06 85 40 24 21 - echodelaforet@orange.fr

LAURENCE MADIOT *Présidente*

56, rue Jean Moulin
28330 La Bazoche Gouet
06 23 18 91 11 - laurence.madiot4@gmail.com

Extrait du REGLEMENT DE L'EXPOSITION

LIEU, DATE - L'exposition se tiendra à PERIGUEUX-BOULAZAC le 08 juin 2024

ARRIVÉE ET JUGEMENTS - Les jugements commenceront à 14h00 précises.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le service vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs docteurs-vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition :
- Des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de la peau
- Des chiens aveugles ou estropiés
- Des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations
- Des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées
- De leurs petits, ainsi que les chiennes en chaleur.
La décision du vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion de manifestations canines et de celles qui appartiennent à une association canine non-affiliée à la S.C.C. Les juges peuvent présenter un chien ne leur appartenant pas le jour où ils n'officent pas.

Seront refusés :

a) Les engagements «au poteau» le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'informatique.

b) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de Lot d'Élevage, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1^{er} chien est indiqué catalogue compris.

Vous pouvez engager votre chien dans les classes suivantes :

Classe BABY : pour les chiens âgés de 4 et moins de 6 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif, le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant. Très prometteur, Prometteur, Assez Prometteur). Elle ne donne pas lieu à classement

Classe PUPPY : pour les chiens âgés de 6 à 9 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif, le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant. Très prometteur, Prometteur, Assez Prometteur). Elle ne donne pas lieu à classement.

Classe JEUNE : pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois. (comptés la veille de l'ouverture de l'exposition). Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent mais non au C.A.C.S.

Classe INTERMÉDIAIRE : pour les chiens âgés de 15 à 24 mois. (comptés la veille de l'ouverture de l'exposition). Cette classe peut donner droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les classes Ouverte et Travail.
Classe OUVERTE : pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille de l'ouverture de l'exposition. Cette classe peut donner droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les classes Intermédiaire et Travail.

Classe TRAVAIL : pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la S.C.C. (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements de l'exposition). Cette classe peut donner droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les classes Ouverte et Travail.

Classe CHAMPION : Réserve exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. - et Champions Internationaux de la F.C.I. (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois la veille de l'ouverture de l'exposition. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.
Classe VETERAN : Pour les chiens de 8 ans et plus. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement (les 4 premiers étant classés s'ils ont obtenu le qualificatif nécessaire) mais ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

LOT D'AFFIXE : Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur

mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur LOT DE REPRODUCTEUR : Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 minimum 3 à 5 maximum de ses descendants directs au 1^{er} degré.

JUGEMENTS : Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge.

En aucun cas, les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite.

Les juges attribueront selon la valeur du chien l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

- Excellent - qualificatif attribué à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition réalisant un ensemble harmonieux et équilibré ayant de la classe et une brillante allure. La supériorité de ses qualités devra dominer de petites imperfections tout en conservant les caractéristiques de son sexe.

- Très bon - qualificatif attribué à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions en bonne condition physique. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

- Bon - qualificatif attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

- Assez bon - qualificatif attribué à un chien suffisamment typé sans qualités notoires ou pas en condition physique. Seuls les deux premiers des classes Intermédiaires Ouverte et Travail restent dans le ring pour l'attribution du C.A.C.S. ou de la R.C.A.C.S.

RÉCLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 100 Euros, qui restera acquise à la société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

SANCTIONS : Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par le Club du Setter Anglais (extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées) :

- les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration ;
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la société organisatrice ;
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre

RESPONSABILITÉ : La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, etc, et cela en quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers qu'à eux-mêmes, le Club du Setter Anglais ne peut en aucun cas être tenu responsable en leurs lieux et places. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en engageant leur(s) chien(s).

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les constatations relatives à son interprétation seront jugées par le Comité du Club du Setter Anglais (voir paragraphe Réclamations).

PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Suivre la réglementation du Ministère de l'Agriculture (Direction des Services Vétérinaires en vigueur).

- Avis aux exposants résidant à l'étranger •

Présentation obligatoire à l'entrée de l'exposition du certificat de vaccination antirabique en cours de validité. Photocopie à adresser avec l'engagement du chien à l'exposition.

7e Groupe

Race	N° sur Cat.	chiens
SETTER ANGLAIS.....	De 1 à 42.....	42

M. GRALL LOUIS (FR) 42

SETTER ANGLAIS 42

Mâles : 17

CLASSE JEUNE	1	1
CLASSE INTERMÉDIAIRE	1	2
CLASSE OUVERTE	9	3-11
CLASSE TRAVAIL	5	12-16
CLASSE CHAMPION	1	17

Femelles : 25

CLASSE PUPPY	1	18
CLASSE JEUNE	3	19-21
CLASSE INTERMÉDIAIRE	5	22-26
CLASSE OUVERTE	12	27-38
CLASSE TRAVAIL	4	39-42

- SETTER ANGLAIS -

Juge : M. GRALL LOUIS (FR)

• JEUNE MÂLES •

- 1 ULTRA DES SAGNES DES MILLE SOURCES** LOF 285360 - Puce : 250269591431024 né: 06/05/2023 (ORIO DES SAGNES DES MILLE SOURCES x PYTHIE DES SAGNES DES MILLE SOURCES) Eleveur : PIERON JEAN-MICHEL, Prop : FAIRE MAURICE

• INTERMÉDIAIRE MÂLES •

- 2 ULYS DES VIGNES DE LA BARTILLATE** LOF 284367/48109 - Puce : 250268780625453 né: 14/01/2023 (NOA DES VIGNES DE LA BARTILLATE x REGATE DE LA DAME AU LONG BEC) Prop. et Elev. : CHARTRON YANNICK

• OUVERTE MÂLES •

- 3 NOA DES VIGNES DE LA BARTILLATE** LOF 250190/42735 - Puce : 250269802758479 né: 01/06/2017 (FONZI DU MAS D'EYRAUD x HEDENE DES BORDS DE LA TREZENNE) Prop. et Elev. : CHARTRON YANNICK
- 4 PADDLE DU PORT FILEN** LOF 262038/44935 - Puce : 250269811719859 né: 06/06/2019 (LARZAC DES YEUX DE VELOURS x HELISE DU PORT FILEN) Eleveur : PORTEYRON BERNARD, Prop : MARQUES FRÉDÉRIC
- 5 RAMSES DE LA CLAIRIERE BARDAISE** LOF 265691/45502 - Puce : 250269811713566 né: 26/03/2020 (IAKO DES FORETS CORREZIENNES x LUNE DE LA CLAIRIERE BARDAISE) Eleveur : MARTY JEAN-LUC, Prop : MARTY JEAN LUC
- 6 SCOTT** LOF 275567/46693 - Puce : 250269610057708 né: 19/07/2021 (GARRY x LOLA DU BOIS DE BEL AIR) Eleveur : BRU JOEL, Prop : DELBOS ALAIN
- 7 SOLO DU MYTHE DES SAPINS** LOF 278035/47836 - Puce : 250268780075572 né: 18/10/2021 (LUKY DE HAIR x OPALINE DELLA CRUISMANY) Eleveur : ANTUNES JORGE ANTERO, Prop : DESTRIEUX JEAN
- 8 SONIC DU VAL LIVEPNE** LOF 274105/47807 - Puce : 250269608971590 né: 09/06/2021 (HELIOT DES SERAPHINS ROUGES x IJOUX DU VAL LIVEPNE) Prop. et Elev. : MARCHEGUAY FREDERIC
- 9 THOR DE LA CROIX DE LUMIERE** LOF 281165/47504 - Puce : 250268780275659 né: 06/04/2022 (RODOM DES BELLES DE BEAULIEU x DE SOSOBAL J-ISS) Prop. et Elev. : MARQUES JEAN
- 10 TOY DE LA BRUME AU MATIN** LOF 281808/47855 - Puce : 250269591048977 né: 25/05/2022 (RAMSES DES MONTS DE GUYENNE x RADJA DE LA BAIE DES ANGELOTS) Eleveur : AUTHIER SOIZIC, Prop : BOUCHERIE FRANCIS
- 11 TREK DE LA CREANCEE** LOF 280112/47634 - Puce : 250269610355257 né: 13/05/2022 (SIRIUS DE LA CREANCEE x OWEN DE LA CREANCEE) Prop. et Elev. : MONTAL FRANCK
- ### • TRAVAIL MÂLES •
- 12 NUTS** LOF 256694/43428 - Puce : 250268712674156 né: 07/12/2017 (LOY DES COLLINES DE L'IZARS x MISS'BLUE DU MILOBRE DE BOUISSE) Eleveur : DEMARLE CEDRIC, Prop : GÉRARD LAFAURIE GÉRARD
- 13 ROSARIO DES CAMPANES DE LA VEZERE** LOF 267228/45904 - Puce : 250268732731805 né: 01/05/2020 (HUGH II DE L'ECHO DE LA FORET x MALAGA DES CAMPANES DE LA VEZERE) Prop. et Elev. : CHATAIN FREDERIC
- 14 SILVER DES COLLINES LIMOUSINES** LOF 275522/46565 - Puce : 250269610149245 né: 12/07/2021 (LIPTON DES COLLINES LIMOUSINES x NOIRE DESIR DES COLLINES LIMOUSINES) Prop. et Elev. : CHRISTOUX GERARD
- 15 SIROCCO DE LORI DES PIGNOTES** LOF 273484/47039 - Puce : 250269590459027 né: 19/05/2021 (HUSSARD DE LA LANDE DES DUNES DU SUD x IKA DE BEHIGO) Eleveur : DE LABACA JOEL, Prop : BERTHELOT PATRICK
- 16 SYRUS DU PORT FILEN** LOF 272961/46368 - Puce : 250269100199949 né: 26/04/2021 (LARZAC DES YEUX DE VELOURS x MOKA DU PORT FILEN) Eleveur : PORTEYRON BERNARD, Prop : KLEIBER PASCAL
- ### • CHAMPION MÂLES •
- 17 NEWTON DES BORDS DE LA TREZENNE** LOF 251135/42839 - Puce : 250268732006939 né: 03/07/2017 (GINIUS DE LA CROIX DU BUCHERON x EUROPE DES PAYS DE LOIRE) Eleveur : LAVAU JEROME, Prop : BALSERA CHRISTOPHE ET ANNABELLE

• **PUPPY FEMELLES** •

18 UZZIA DES MIROIRS DE LA SÔMPTUEUSE LOF 289374 - Puce : 250268780985949 née: 01/12/2023 (NOX DE CAZAOUS x LARRUN DES PAYS DE LOIRE) Prop. et Elev. : BIRON WILFRIED

• **JEUNE FEMELLES** •

19 UNA DU PORT FILEN LOF 286224 - Puce : 250269610699657 née: 10/06/2023 (NOX DE CAZAOUS x ORPHEE DU PORT FILEN) Eleveur : PORTEYRON BERNARD, Prop : ALEKSANDROWICZ STANISLAS

20 UNE DU PORT FILEN LOF 286225 - Puce : 250269610699361 née: 10/06/2023 (NOX DE CAZAOUS x ORPHEE DU PORT FILEN) Eleveur : PORTEYRON BERNARD, Prop : PORTEYRON PORTEYRON

21 URIA DU PORT FILEN LOF 286227 - Puce : 250269610699526 née: 10/06/2023 (NOX DE CAZAOUS x ORPHEE DU PORT FILEN) Eleveur : PORTEYRON BERNARD, Prop : VILLAIN GRÉGOR Y

• **INTERMÉDIAIRE FEMELLES** •

22 TALLICE DU SOUS BOIS DE BALMETTE LOF 283963 - Puce : 250269100339206 née: 23/10/2022 (LAIPTON ICE TEA DU SOUS BOIS DE BALMETTE x OLLWEN DU PORT FILEN) Eleveur : DESSEMOND ALLAIN, Prop : AUTHIER SOIZIC

23 TIA DU CHENIL DE PEPON LOF 283582/57059 - Puce : 250269610582034 née: 24/10/2022 (NITRO x RIKKA DE LA CROIX DE LUMIERE) Eleveur : CASTEDE VINCENT, Prop : MARQUES JEAN

24 TYCHE DES SENTIERS DE LA DOUYNE LOF 283418/56946 - Puce : 250269100342506 née: 30/09/2022 (LAAM DES TERRES DE LUDE x PEPsi DES TERRES DE LUDE) Eleveur : BALSERA ANNABELLE & CHRISTOPHE, Prop : BALSERA CHRISTOPHE ET ANNABELLE

25 ULEM DES VIGNES DE LA BARTILLATE LOF 284370/57277 - Puce : 250268780625503 née: 14/01/2023 (NOA DES VIGNES DE LA BARTILLATE x REGATE DE LA DAME AU LONG BEC) Eleveur : CHARTRON YANNICK, Prop : BIRON WILFRIED

26 UNNA DES VIGNES DE LA BARTILLATE LOF 284366/57222 - Puce : 250268780625420 née: 14/01/2023 (NOA DES VIGNES DE LA BARTILLATE x REGATE DE LA DAME AU LONG BEC) Prop. et Elev. : CHARTRON YANNICK

• **OUVERTE FEMELLES** •

27 OWEN DE LA CREANCEE LOF 257523/52597 - Puce : 250269811584255 née: 27/07/2018 (HARIBO DE LAUGUSON x JOYCE DU VAL DU RUTH) Prop. et Elev. : MONTIAL FRANCK

28 PIN-UP DU PORT FILEN LOF 262040/52776 - Id : 256ATG née: 06/06/2019 (LARZAC DES YEUX DE VELOURS x HELISE DU PORT FILEN) Eleveur : PORTEYRON BERNARD, Prop : PORTEYRON PORTEYRON

29 PIXY DU PORT FILEN LOF 262041/55784 - Puce : 250269811728406 née: 06/06/2019 (LARZAC DES YEUX DE VELOURS x HELISE DU PORT FILEN) Eleveur : PORTEYRON BERNARD, Prop : MERCIER FREDERIC

30 REGATE DE LA DAME AU LONG BEC LOF 266614/53728 - Puce : 250269608559190 née: 28/04/2020 (LEIOANDI GIM x MARGOT DE LA DAME AU LONG BEC) Eleveur : LE FLOC'H BENOIT, Prop : CHARTRON YANNICK

31 SHANGHAI DES COTEAUX DU MONASTERE LOF 271623/56821 - Puce : 250268743774377 née: 14/02/2021 (LARZAC DES YEUX DE VELOURS x OTAWAN DELLA CRUISMANY) Eleveur : DINIS SILVA ISMAEL & MME CAUHAPE CHRISTELLE, Prop : DELMONT ALAIN

32 SHIVA ANTONIO ZELL BRANCCO LOF 280937/55413 - Puce : 688035000336133 née: 15/06/2021 (LINUX ANTONIO ZELL BRANCCO x R-IVA ANTONIO ZELL BRANCCO) Eleveur : F. BRANKO, Prop : DINIS SILVA ISMAEL

33 SIBELLE DE LA BRUME AU MATIN LOF 276239/55252 - Puce : 250269590526082 née: 20/05/2021 (P x LADY DU BOIS D'YRIEUX) Eleveur : AUTHIER SOIZIC, Prop : GÉRARD LAFAURIE GÉRARD

34 STONE DU CLOS DES CHARPES LOF 274964/55543 - Puce : 250269608960999 née: 04/07/2021 (JEYSER DU MAS D'EYRAUD x MALICE DU PORT FILEN) Prop. et Elev. : BOUCHERIE FRANCIS

35 TAIGA DE LA PENTE DES SAGOTIERS LOF 279836/56297 - Puce : 250268780255858 née: 13/05/2022 (NOX DE CAZAOUS x METISSE DE LA PENTE DES SAGOTIERS) Prop. et Elev. : JUILLARD FRANCK

36 TEQUILA DE LA PENTE DES SAGOTIERS LOF 279835/56298 - Puce : 250268780255969 née: 13/05/2022 (NOX DE CAZAOUS x METISSE DE LA PENTE DES SAGOTIERS) Prop. et Elev. : JUILLARD FRANCK

- 37 TOPAZE DES SENTIERS DE LA DOUYNE** LOF 280548/57114 - Puce : 250269100258328 née: 13/05/2022 (LIPTON ICE TEA DU SOUS BOIS DE BALMETTE x NALIA DES MONTS DE GUYENNE) Eleveur : BALSERA ANNABELLE & CHRISTOPHE, Prop : PINSET YANNICK
- 38 TOSCA DU ROCHER DE L'AMOUR** LOF 280188/56879 - Puce : 250268743994462 née: 22/05/2022 (MACK DEL ROC TREMBLAYRE x URTUBIAKO FIONA) Eleveur : BRUGEILLE DIDIER, Prop : LAFAYE GUILLAUME

• TRAVAIL FEMELLES •

- 39 PIA DU VAL CARAT** LOF 263872/52926 - Puce : 250269811728156 née: 30/05/2019 (MILES DU LAURIER VERT x JAFFA DU VAL CARAT) Eleveur : TREVISAN FRANCOIS, Prop : TREVISAN FRANCOIS TREVISAN
- 40 ROMANCHE DU SOUS BOIS DE BALMETTE** LOF 270161/54746 - Puce : 250269590127858 née: 20/08/2020 (JAWAK DU PARC DES CHAUMES x ISERE DU SOUS BOIS DE BALMETTE) Prop. et Elev. : DESSEMOND ALLAIN
- 41 SADE DU SOUS BOIS DE BALMETTE** LOF 275072/55908 - Puce : 250269590700793 née: 10/07/2021 (NEFIS DU MAS DES VERNETS x JADE DU SOUS BOIS DE BALMETTE) Prop. et Elev. : DESSEMOND ALLAIN
- 42 SALLY** LOF 271864/54839 - Puce : 250269802909917 née: 26/02/2021 (LIPTON ICE TEA DU SOUS BOIS DE BALMETTE x NYCE DU BOIS DE SAINT MARTIAL) Eleveur : TOLLU GEORGES, Prop : SERVIERE BERNARD

A		
ALEKSANDROWICZ STANISLAS:	14 ROUTE DU STADE 17360 LA CLOTTE FR (0643581516)	19
AUTHIER SOIZIC:	LA MOURE 17520 ARTHENAC FR (0675640953)	22
B		
BALSERA CHRISTOPHE ET ANNABELLE:	1141 route de Lougratte 47330 MONTAURIOL FR (0635427539)	17, 24
BERTHELOT PATRICK:	1570 ROUTE DES PIANCHES LE PONT DE LA MOURETTE 33860 MARCILLAC VAL DE LIVENNE FR (0675863011)	15
BIRON WILFRIED:	9 RUE DE BEAUCHAMP 97110 TILLOU FR (0677121221)	18, 25
BOUCHERIE FRANCIS:	605 CHEMIN DES GARDES 24490 LA ROCHE CHALAIS FR (0602040892)	10, 34
C		
CHARTRON YANNICK:	21 RUE DU VIGNOBLE BEAUMONT 03380 HURIEL FR (0470090960)	2, 3, 26, 30
CHATAIN FREDERIC:	L'Aumonerie 19450 PIERREFITTE FR (0607261577)	13
CHRISTOUX GERARD:	46 Rue d'Anglard 87270 COUZEIX FR (0688493029)	14
D		
DELBOS ALAIN:	4, la Pichotie 24210 PEYRIGNAC FR (06 10 40 27 27)	6
DELMONT ALAIN:	LIEU DIT BAYOT 24660 COULOUNIEUX CHAMIERES FR (0632466958)	31
DESSEMOND ALLAIN:	500 route de cessenoud 38510 LE BOUCHAGE FR (0687083724)	40, 41
DESTRIEUX JEAN:	CHEMIN DE LA TAILLADE 24440 BEAUMONT DU PERIGORD FR	7
DINIS SILVA ISMAEL:	1 lieu dit Mourisset 33410 OMET FR (0684364902)	32
F		
FAIRE MAURICE:	979 ROUTE DE SAINT EXUPERY 24580 FLEURAC FR (0674020628)	1
G		
GÉRARD LAFAURIE GÉRARD:	50 Rue Jean Racine 45800 SAINT JEAN DE BRAYE FR (0608322727)	12, 33
J		
JUILLARD FRANCK:	3 rue des sagotiers 63100 CLERMONT-FERRAND FR (0674896669)	35, 36
K		
KLEIBER PASCAL:	4 allée de la source 33380 MARCHEPRIME FR (0556883707)	16
L		
LAFAYE GUILLAUME:	15 RUE DES AYMARIAS 19410 VIGEOIS FR (0786424640)	38
M		
MARCHEGUAY FREDERIC:	3 LES CHICHES 33860 REIGNAC FR (0672853848)	8
MARQUES FRÉDÉRIC:	219 route des chevreuils Maine Jacquet 24610 VILLEFRANCHE DE LONCHAT FR (0650235434)	4
MARQUES JEAN:	710 Chemin Mariette 64170 CESCOU FR (0608614798)	9, 23
MARTY JEAN LUC:	10 RUE DE LA VALLEE 17360 LA BARDE FR (0622460791)	5
MERCIER FREDERIC:	chez raynaud 24600 ALLEMANS FR (0553903760)	29
MONTAL FRANCK:	1175 route des palisses 19230 BEYSSSENAC FR (07 53 95 08 47)	11, 27
P		
PINSET YANNICK:	LA TOUR LA BERGERIE 24700 MONTPON MENESTEROL FR (0767909740)	37
PORTEYRON PORTEYRON:	sable du goulord 17360 LA BARDE FR (0630964284)	20, 28
S		
SERVIERE BERNARD:	9 CHEMIN DE MONTCEL, Piorry 63460 JOZERAND FR (0661316767)	42
T		
TREISAN FRANCOIS TREISAN:	1 ROUTE PRADELLE DE LA FORET 16250 PERIGNAC FR	39
V		
VILLAIN GRÉGORI:	83 Rue pasteur 33230 COUTRAS FR (0671948334)	21



SCC Expo

ENGAGEMENTS EN LIGNE
www.sccexpo.fr





LOF SELECT

L'OUTIL D'AIDE À L'ÉLEVAGE

300 races, 60 ans d'élevage français, 5 millions de chiens de race à portée de clic !



FIABILITÉ

Les informations de chaque chien (généalogie, santé, ADN, performances, descendance...) sont issues de la base de données de la Centrale Canine : un gage majeur de fiabilité.



SÉLECTION

Trouvez les meilleurs géniteurs selon vos critères de recherches : LOF Select est un outil performant pour votre sélection.



UNIQUE

Le seul site en France à vous offrir autant d'informations utiles sur plusieurs millions de chiens de race : oui, LOF Select est vraiment unique !



www.centrale-canine.fr/lofselect



CLUB DU SETTER ANGLAIS

Bulletin d'adhésion au Club du Setter Anglais

- Première adhésion : 37 €
- Renouvellement d'adhésion : 32 €
- Cotisation couple : 1^{ère} adhésion : 42 €, renouvellement : 37 €

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL :

COMMUNE :

E-MAIL :

TELEPHONE :

A :

DATE :

Signature :

Envoyez ce bulletin accompagné d'un chèque du montant correspondant à la cotisation choisie à l'ordre du Club du Setter Anglais à l'adresse suivante :

Club du Setter Anglais

Nathalie Semur

4 Le petit Breuil

86400 SAINT PIERRE D'EXIDEUIL

Vous pouvez aussi payer par PayPal via le site du club www.setteranglais.com ou par prélèvement automatique.



LA BOUTIQUE DU CLUB



Gilet multi-poches : 45 €



Polaire ben: 38 €
Rouge ou noir



Gilet Divo: 32 €
Rouge ou noir



Polo bleu marine : 25 €



Insignes CSA : 5 €



Tête setter: 5 €



Ecusson tissu: 2,50 €



Ecusson tissu: 2,50 €



Casquette polaire : 10 €
Gris ou vert



Casquette toile : 10 €
Rouge, bleu marine, beige et noir



Bob beige : 10 €



Tee-shirt : 15 €
Couleur club: rouge ou blanc
Noir, gris, navy à la demande



Porte-clé : 5 €
(+ 1,50 € de port)



Autocollant: 3 € les 3



Nouvel Autocollant : 3 € les 3

Commande par correspondance :

- Pour l'expédition de 3 autocollants ou de 1 à 2 écussons, soit joindre une enveloppe à votre adresse affranchie au tarif en cours.
- Pour toutes autres commandes supérieures à ces deux articles et nécessitant la fourniture d'un paquet-poste colissimo, ajouter la somme de 7 € à votre règlement.

Commande exclusivement par courrier postal, à adresser à :

M. Hervé POMMEY
Lieu Dit LES LANDES
Saint Pierre de Plesguen
35720 MESNIL-ROC'H
Téi : 06 32 90 56 39
Email : herve.pommey@wanadoo.fr

Règlement à l'ordre du Club du Setter Anglais

NOUVEAU

 **PURINA**
PRO PLAN

SUPPLÉMENTS

GAMME D'ALIMENTS COMPLÉMENTAIRES

Scientifiquement conçue pour apporter le soutien nutritionnel nécessaire au bien-être des animaux de compagnie tout au long de leur vie.

**POUR QU'ILS PROFITENT
ENCORE PLUS DE LA VIE !**



En vente chez votre grossiste élevage.



www.purina-proplan.fr

 **PURINA**

Leur Bien-être, Notre Passion.

